



N°754

COMMISSION
TOUS LES LIEUX D AFFECTATION

Promotions vers le grade LA/3

Conformément a la decision de la Commission du 4 octobre 1989 (COM(89) PV 981) qui a étendu au cadre LA la décision du 19 juillet 1988 relative aux emplois d'encadrement intermédiaire (COM(88) PV 928, point XVII.4.2) :

1. La Commission a réservé, par décision du 31 juillet 1992, 4 emplois LA/3 pour une promotion vers le grade LA/3 (doc. PERS (92) 246 du 6 août 1992)
2. Le Comité Consultatif des Nominations (C.C.N.) a établi, le 15 octobre 1992, en consultation avec les Directeurs généraux concernés, un avis sur les fonctionnaires LA/4 promouvables (budget de fonctionnement) qui devraient être pris en compte pour une promotion vers le grade LA/3

Comme prévu par la décision de la Commission, 1 avis dépassait de 50 % les possibilités de promotion créées par la réserve

3. La Commission a adopté le 09.12.1992 (doc. PERS (92) 404), sur base de l'avis du C.C.N. , la liste suivante de 4 noms correspondant aux possibilités de promotion .

CORWIN **Sonia**
PORTIER **François**
SCHAFFER **Rolf**
VAN OERS **Cornelis**

Cette liste est valable jusqu'au 28.02.1993. Les décisions individuelles seront arrêtées en fonction des disponibilités budgétaires